

Sans-abri : les associations appellent à l'aide

Plus de cent personnes étaient réunies, jeudi soir, à l'abri du Chemin de traverse.

Objectif : alerter les responsables politiques sur la situation d'urgence des sans-abri à Angers.



Tous les jours, à 18 heures, les veilleurs offrent de la nourriture aux sans-abri, devant l'abri du Chemin de traverse.

« On est arrivé à la limite. » Une fois n'est pas coutume, jeudi soir, c'était le milieu associatif qui faisait « grève ». Ils étaient nombreux à se rendre, dès 19 heures, à la seule halte de nuit d'urgence pour sans-abri à Angers, le Chemin de traverse, près du Géant Casino. À l'appel du collectif SOS Migrants 49, plus d'une centaine de personnes sont venues apporter leur soutien.

Paul Baumard, membre du collectif, mégaphone en main, explique les raisons de cette mobilisation : « Nous, les associations, les veilleurs et les jokers, nous faisons tous les soirs ce que devraient faire la mairie et la préfecture : se charger de loger la totalité des sans-abri. » Ceux qu'on appelle les « jokers » logent à plus ou moins long terme les réfugiés qui n'obtiennent pas de place dans l'abri.

Pendant toute la soirée, les veilleurs

et ceux qui les soutiennent viennent au micro pour témoigner. Un couple de jokers prend la parole : « Nous hébergeons une famille venue d'Azerbaïdjan depuis quelques semaines. Cela se passe bien, mais c'est une solution à court terme, nous déménageons bientôt. »

Des « jokers » à bout de souffle

La famille qu'héberge Éric Thirionet depuis décembre vient du même pays. « Leur dernier fils souffre d'épilepsie, je ne me voyais pas les laisser dans la rue. »

Paul Daumard se rappelle : « Vendredi dernier, nous avons veillé toute la soirée sous la pluie battante. Nous nous sommes entassés sous le minuscule préau. Plusieurs personnes, notamment des enfants, étaient mouillées. Quand nous avons trouvé un abri pour la

dernière famille, il était 23 heures. C'est lamentable. » En mars, les jokers ont hébergé plus de 200 fois des familles. En février, c'était moins de 100 fois.

Ce jeudi soir ne dérogera pas à la règle. Cette fois-ci, ils sont 16. Parmi eux, une femme érythréenne enceinte, une autre angolaise avec son fils de 5 ans. Une question se pose : « Doit-on tout arrêter pour faire pression sur les collectivités ? »

Volonté politique

Depuis le 18 décembre dernier, la halte d'urgence a déménagé loin du centre-ville. Le nombre de places est resté le même : 62 places, 21 pour des personnes seules, 41 pour des familles. « Ils ont bien réussi à loger tout le monde durant le plan grand froid, ce qui prouve que c'est une question de budget et, surtout, de volonté », grince Éric Thirionet.

Paul Daumard raconte : « J'ai eu la préfecture au téléphone. On m'a dit que s'il y avait autant de réfugiés à Angers, c'est parce que notre efficacité créait un appel d'air ! » Pour lui, la vérité est tout autre. « La circulaire Collomb nous l'a bien expliqué : on voudrait séparer les migrants entre les bons et les mauvais. S'il y en a qui doivent être reconduits à la frontière, ce n'est pas notre job. Nous, on ne voit que des gens qui sont à la rue. On agit avec notre cœur, pas avec des chiffres. »

22 heures passées, il faut prendre une décision. Finalement, les associations estiment ne pas être assez préparées pour passer la nuit comme prévu dans des voitures avec les exclus. Les jokers hébergeront ceux qui restent. La vraie mobilisation, ce sera pour la prochaine fois.

Jean BLAQUIÈRE.

« Chaque soir, beaucoup de sans-abri restent à la porte »

Coincée entre deux voies ferrées et le boulevard Pierre-de-Coubertin, le Chemin de traverse, en contrebas, est invisible de tous. Tous les soirs, ils sont pourtant nombreux à venir là. À 19 heures, les sans-abri (en grande majorité des réfugiés) affluent à l'en-

trée du refuge. Les veilleurs offrent de la nourriture à ceux qui n'ont parfois rien mangé de toute la journée.

Puis, à 20 heures, ceux qui ont appelé le 115 dans la journée pour réserver une place peuvent entrer dans l'abri, les autres doivent at-

tendre 21 heures. À cette heure, s'il reste des places, ceux qui attendent peuvent entrer. Chaque soir, beaucoup restent à la porte. C'est à ce moment qu'interviennent les jokers, ceux qui hébergent chez eux ces exilés, pour la nuit. Le matin, dès

8 heures, les sans-abri qui logent au Chemin de traverse doivent quitter les lieux et retourner dans la rue.

J.B.